
Lettre du représentant Dartigœyte, en mission à Toulouse, qui annonce un don des sans-culottes de Carbonne, district de Rieux, lors de la séance du 14 germinal an II (3 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Lettre du représentant Dartigœyte, en mission à Toulouse, qui annonce un don des sans-culottes de Carbonne, district de Rieux, lors de la séance du 14 germinal an II (3 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 75-76;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_28923_t1_0075_0000_16

Fichier pdf généré le 30/01/2023

Cette fête a été terminée, malgré l'intempérie de la saison, par des danses en rond, des chansons patriotiques accompagnées de musique et par les cris de : Vive la République ! Vive la Montagne ! (1).

32

Continuez votre ouvrage, citoyens représentants, les siècles futurs l'immortaliseront, écrivent les membres composant la société populaire de la commune de Selongey, département de la Côte-d'Or : qui peut mieux que vous mériter notre confiance ? vous l'avez toute entière. Fidèles observateurs des lois, toujours prêts à venir au secours de nos frères d'armes, le plus indigent y a concouru ; mais ce que nous avons fait n'est rien : voulez vous notre vie ? elle appartient à la patrie, qui peut en disposer.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Selongey, 26 pluv. II] (3).

« Citoyens représentants d'un peuple républicain,

Le Français esclave, devenu libre de sa propre énergie, a fait reconnaître le nerf mâle qui le conduit au but placé sur le sommet de la Montagne.

Que c'est à vous à qui il appartient de mettre la dernière main au chef-d'œuvre que votre courage a fait entreprendre. Continuez donc votre ouvrage, les siècles futurs l'immortaliseront ; nos expressions sont celles de nos sentiments ; c'est en être dignes que de vaincre ou mourir sur son poste, c'est ce que nous attendons de vous.

Jusqu'ici nous n'avons cessé d'admirer votre courage au milieu des tempêtes menaçant tant au-dedans qu'au-dehors le vaisseau de la République. Qui mieux que vous peut mériter notre confiance ? Vous l'avez toute entière. Fidèles à vos lois, toujours à la hauteur des circonstances, désintéressés pour soulager nos frères d'armes ; le plus indigent s'est efforcé de contribuer aux dons de toutes espèces, que nous avons versés au chef-lieu de notre département.

Nous ne prétendons pas tirer ici avantage de ce que nous avons pu faire. La Patrie a droit d'en exiger davantage : notre vie.

Parlez-nous du dessus de la Montagne, vos voix ne perceront pas en vain jusqu'à nous pour vivre libre ou mourir. S. et F. »

CHAUCHOT (présid.), RENARD (secrét.),
DEMARTINÉCOURT (secrét.).

(1) Chardon revient ici au texte du reg. de la comm. qui est signé SIMON, HAVARD.

(2) P.V., XXXIV, 388. Bⁱⁿ, 16 germ. (suppl^t) ; Débats, n^o 566, p. 323.

(3) C 299, pl. 1053, p. 46.

33

Le citoyen Denis, notaire à Epinal, département des Vosges, fait don à la République du montant de son office liquidé à 2606 liv. 10 sols. Il annonce que de trois fils qu'il avoit aux frontières, deux ont scellé de leur sang la cause de liberté ; l'un à Menin, le 22 septembre, et l'autre, devant Maubeuge le 15 octobre (vieux style). La portion de mon travail et de mes économies, réservée à ces deux enfans, appartient, dit-il, à la République (1).

Sur la motion de PERRIN, la Convention décrète la (2) mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de liquidation (3).

34

L'agent national près le district de Saint-Paul-du-Var donne connoissance à la Convention de plusieurs ventes de biens d'émigrés. Un total d'objets estimés 318153 liv., a été porté à 1069500 liv. (4) ; un autre, estimé 59973 liv., a été vendu 287463 liv. ; un autre d'un ci-devant procureur, estimé 13530 liv., a été vendu 71475 liv. (5).

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des domaines.

35

Le représentant du peuple Dartigoyte écrit de Toulouse, le 6 germinal : il met sous les yeux de la Convention la manière avec laquelle se sont expliqués les sans-culottes de Carbonne, district de Rieux, en faisant don de deux caisses de charpie. Ce don pur et simple, disent-ils, au lieu d'exiger de la reconnaissance, ne doit que prouver aux défenseurs de nos droits combien les mains qui l'ont fait voudroient se rapprocher d'eux pour panser leurs blessures.

Mention honorable, insertion au bulletin (6).

[Toulouse, 6 germ II] (7).

« Citoyens collègues,

Je dois vous donner avis du don fait par les sans-culottes de Carbonne, district de Rieux, départ. de Haute-Garonne, de 2 caisses de charpie pour les défenseurs de la Patrie. C'est ainsi que s'expliquent ces braves gens dans leur lettre. « Ce don pur et simple au lieu d'exiger

(1) P.V., XXXIV, 388. Débats, n^o 561, p. 240 ; Bⁱⁿ, 28 germ. (2^e suppl^t).

(2) Mon., XX, 134.

(3) P.V., XXXIV, 388.

(4) P.V., XXXIV, 388. J. Sablier, n^o 1237. Débats, n^o 563, p. 271 ; Ann. patr., n^o 460.

(5) Bⁱⁿ, 15 germ.

(6) P.V., XXXIV, 388. J. Sablier, n^o 1237. Bⁱⁿ, 18 germ. (1^{er} suppl^t).

(7) C 297, pl. 1021, p. 24. Reproduit dans AULARD, Recueil des Actes..., XII, 205.

« de reconnaissance ne peut que prouver aux
« défenseurs de nos droits, combien les mêmes
« mains qui l'ont fait voudroient se rapprocher
« d'eux pour panser leurs blessures. » S. et F. »

DARTIGOEYTE.

36

Les membres du comité de surveillance et l'agent national du district de Tonnerre, département de l'Yonne, rendent compte de la solennité avec laquelle on a célébré dans cette commune la fête de la raison. La cérémonie a été troublée par un événement cruel : le citoyen Tillent, maréchal à Tonnerre et père d'une famille nombreuse, a reçu dans la figure un coup de pied de cheval qui lui a arraché un œil : revenu à lui et baigné dans son sang, il a réuni le peu de forces qui lui restoient, pour crier *Vive la République !*

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (1).

[Tonnerre, 11 vent. II. Le C. rév. à la Conv.] (2).

« Citoyens représentans,

Nous vous apprenons avec la plus grande satisfaction que notre commune est à la hauteur de la Révolution, qu'elle vient de célébrer la fête de la Raison dans le temple qu'elle s'est choisi dans la ci-devant église de Notre-Dame, où nous avons substitué le langage de la vérité au lieu et place de celui de la fourberie, du charlatanisme. C'est pour la première fois que cette chaire a retenti au milieu de son temple, des discours du plus pur patriotisme, qui ont été prononcés par les autorités constituées, par des membres de la Société populaire et par des hymnes à la liberté qui étoient chantés par de jeunes citoyennes et citoyens, suivis d'une musique qui retentissoit jusque dans nos cœurs, et celui de la déesse de la Liberté. Cette cérémonie annonçoit le plus pur républicanisme par sa simplicité et son accord ; un seul événement a troublé pour un instant l'âme des patriotes ; un de ses plus zélés, qui remplissait à cette cérémonie, les fonctions de commissaire, reçut un coup de pied de cheval sur l'œil qui le terrassa sur-le-champ, en lui enfonçant une partie de la figure. A peine revenu de son évanouissement, quoique perdant tout son sang et souffrant horriblement, il cria de toutes ses forces : *Vive la République*. Ce sans-culotte père de famille, nommé Tillens, maréchal à Tonnerre, reçut à l'instant tous les secours dus par l'humanité et peut être sûr qu'il ne sera pas abandonné de la Société populaire, dont il est membre. Si la Convention trouve ce trait capable d'être mis au rang des belles actions, nous la prions de le faire insérer au bulletin. Nous vous saluons fraternellement. »

ROQUIER, COLLARD, ROUSSELET, SENNARD, GORMAUD, JAME, BRIENNE (*présid.*), LAPRE (*secrét.*), PAUSSÉ.

(1) P.V., XXXIV, 389. Bⁱⁿ, 15 germ. (suppl^t).

(2) D XXXVIII, III, 56, p. 1.

[Tonnerre, 11 vent. II. L'ag' nat., à la Conv.] (1).

« Citoyens représentans,

Depuis l'époque glorieuse où, du sommet de la Montagne sainte, vous avez fait entendre à la France entière, le tocsin de la philosophie et de la liberté, contre le fanatisme et la tyrannie, la raison a fait sur le sol de la République de rapides conquêtes. Un grand nombre de communes républicaines l'ont recueillie avec transport.

Hier cette bienfaitrice du monde a aussi fixé parmi nous son invariable empire. Elle a régénéré le chef-lieu de ce district. Elle a rempli de sa présence auguste le temple qui lui a été consacré. Fidèle et constante amie de la Révolution, la Société des sans-culottes montagnards tonnerrois a sonné la charge qui a préludé cette victoire mémorable. C'est elle qui a fait les frais et ordonné la cérémonie de cette fête solennelle.

A midy tous les membres de lad. Société, avec les autorités constituées étoient réunis dans son sein. La gendarmerie à cheval, deux pièces de canons et les artilleurs ont ouvert la marche ; ce cortège représentoit la force, la puissance, les victoires d'une peuple libre. Une charrue, des moissonneurs, des gerbes étoient le symbole de sa fécondité, de ses richesses. Celui de sa gaieté, de son bonheur étoit à la suite. Il étoit figuré par des tambours et instrumens, qui faisaient tour à tour retentir les airs de sons tantôt bruyants et guerriers, tantôt mélodieux, formoient un contraste heureux avec les voix républicaines des deux sexes. Suivoient les autorités constituées, ainsi que les bustes des grands hommes, dont les lumières et le courage leur servent de modèle.

Une jeune fille belle et vertueuse, représentant la liberté, étoit montée sur un char, traîné par quatre chevaux superbes, couverts des décorations et couleurs adoptées du peuple français. Après elle, marchoit la Société populaire. A sa tête étoit sa bannière fanaticide. La déesse chérie y est peinte, foulant aux pieds des signes féodaux et religieux, attributs du despotisme et de l'erreur.

Ce cortège, parti du lieu où la Société tient ses séances, après avoir parcouru différentes rues, s'est rendu dans le Temple de la Raison. Là des orateurs républicains, par leur mâle et persuasive éloquence ont développé au peuple de Tonnerre, les ruses du fanatisme, appui constant de la tyrannie. Ils lui ont appris à secouer son joug humiliant, à devenir dignes enfans de la liberté. Des couplets analogues aux circonstances occupoient l'espace de tems qui s'écouloit entre chaque discours et toujours les voûtes sacrées retentissoient de ces cris mille fois répétés avec transports : *Vive la Montagne, vive la République une et indivisible*.

Au milieu de cette joie universelle, un cri douloureux s'est fait entendre ; un brave sans-culotte indigent, chargé de famille, y a reçu un coup de pied de cheval, qui l'a blessé assez grièvement à la tête pour l'exposer à perdre un œil. Sur la motion du bienfaisant officier de santé, qui s'est hâté de panser sa plaie, une

(1) D XXXVIII, III, 56, p. 2.